

## Procédure d'affectation des élèves hors académie, Hors contrat, CNED, CFA

### OFFRES DE FORMATIONS

<b>Offres de formations</b>	<p><b>Post-3ème</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>nd</sup>e générale et technologique (après vérification de l'adresse, il sera affecté au même titre que les élèves du secteur).</li> <li>• Voie professionnelle (1<sup>ère</sup> année de CAP et 2<sup>nd</sup>e professionnelle)</li> </ul> <p><b>Post-2<sup>nd</sup>e (non-accessible par le TSA)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ère</sup> technologique</li> <li>• 1<sup>ère</sup> professionnelle (<i>les élèves seront affectés dans leur spécialité d'origine sur places restées vacantes après montées pédagogiques, l'affectation dans la spécialité d'origine ne peut donc être garantie</i>).</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Les codes vœux sont consultables sur le site de l'académie de Martinique.</b></p>
-----------------------------	---

### PUBLIC

<b>Hors académie</b>	<p>Tout candidat originaire d'une autre académie doit suivre la même procédure qu'un élève scolarisé dans l'académie de Martinique.</p> <p>Les candidatures des élèves venant d'une autre académie sont traitées de la même manière que celles des élèves de l'académie de Martinique.</p>
----------------------	--

<b>Hors contrat</b>	<p>La famille doit remplir le dossier de demande d'affectation de l'année en cours, et l'adresser au SAIO à l'adresse suivante : <a href="mailto:draio@region-academie-martinique.fr">draio@region-academie-martinique.fr</a> au plus tard le <b>31 Mai 2022</b>.</p> <p>Le dossier de candidature est constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justificatif de domicile (photocopie)</li> <li>- Livret de famille (photocopie)</li> <li>- Bulletins des trois dernières années en cours (photocopies)</li> <li>- Résultat de l'évaluation</li> </ul> <p><b><u>L'affectation est subordonnée à la réussite d'une évaluation. L'inscription à cet examen se fait auprès du service de la DMVE à l'adresse suivante <a href="mailto:ce.dmve@ac-martinique.fr">ce.dmve@ac-martinique.fr</a></u></b></p>
---------------------	---

<b>CNED</b>	<p>Tout candidat du CNED doit suivre la même procédure qu'un élève scolarisé dans l'académie de Martinique.</p> <p>Les candidatures des élèves venant du CNED sont traitées de la même manière que celles des élèves de l'académie de Martinique.</p>
-------------	---

### MODALITES D'AFFECTATION

<b>Affectation en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique</b>	<p>La domiciliation des représentants légaux permet le déclenchement d'un bonus lié au vœu de secteur après vérification de l'adresse de l'élève (<b><u>les zones géographiques et la sectorisation sont consultables sur le site de l'académie de Martinique</u></b>). Dans tous les cas, il est demandé aux familles de formuler impérativement des vœux sur au moins un lycée de secteur.</p> <p>Lorsque l'élève est domicilié sur un secteur disposant de plusieurs lycées, le même barème est appliqué quel que soit le lycée.</p> <p>Cas particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Pour les candidats à une 2<sup>nd</sup>e GT dans le lycée Acajou 2, il est conseillé de rajouter le vœu 2GT dans le lycée Acajou 1 ;</li> </ul>
---	--

	<p>□ Pour les candidats à une 2nde GT dans les lycées Bellevue ET/OU Schoelcher, il est conseillé de rajouter le vœu 2GT dans le lycée Joseph Gaillard.</p> <p>L'affectation de l'élève en 2GT est garantie sur 1 des lycées du secteur.</p>
<b>Affectation en 2<sup>nde</sup> professionnelle et 1<sup>ère</sup> année de CAP</b>	<p>L'affectation en lycée professionnel dépend essentiellement du diplôme choisi : il n'y a pas de sectorisation. Elle se fait en fonction des capacités d'accueil fixées par le Rectorat et du classement des candidats effectué par AFFELNET. C'est la raison pour laquelle il est conseillé de formuler plusieurs vœux.</p> <p>Les critères retenus sont les résultats scolaires et la motivation.</p>
<b>Montée pédagogique en 1<sup>ère</sup> générale</b>	<p>Les entrants dans l'académie qui bénéficient d'une orientation vers une première générale, doivent faire une demande d'inscription au Rectorat – <b>Service de la Division des Moyens et de la Vie de l'Elève (DMVE)</b>, à l'adresse mail suivante : <a href="mailto:ce.dmveinscriptions@ac-martinique.fr">ce.dmveinscriptions@ac-martinique.fr</a>. Une décision d'inscription leur sera notifiée dans un établissement et cela en fonction des places disponibles. <b>Cf. Fiche 2 à remplir (DMVE)</b></p>
<b>Affectation en 1<sup>ère</sup> technologique</b>	<p>L'affectation en 1<sup>ère</sup> technologique est <b>académique</b>, sauf pour STHR ET STD2A.</p> <p>Les élèves candidats à une 1<sup>ère</sup> technologique doivent constituer un dossier de demande d'affectation sur lequel ils pourront exprimer jusqu'à 10 vœux en cohérence avec la décision définitive d'orientation.</p> <p>L'affectation dans toutes les autres séries STL, STI2D, ST2S, STMG, STAV est entièrement gérée par AFFELMAP. Elle prend en compte l'intégralité des capacités d'accueil disponibles dans les EPLE de l'académie.</p> <p><b>NB :</b> l'affectation en STHR et STD2A, AFFELNET ne traite que les places déclarées vacantes après montées pédagogiques.</p> <p>Les élèves non issues de la 2<sup>nde</sup> CCD et souhaitant une entrée en 1<sup>ère</sup> STD2A seront soumis à une procédure particulière organisée par le lycée Victor Anicet (contacter l'établissement).</p> <p>Si leur candidature est retenue, l'établissement d'origine saisira le vœu pour la 1<sup>ère</sup> STD2A sur AFFELNET-Lycée.</p>
<b>Affectation en 1<sup>ère</sup> professionnelle</b>	<p>Les élèves de seconde professionnelle entrant dans l'académie candidats à une affectation en 1<sup>re</sup> professionnelle s'adressent à leur chef d'établissement d'origine qui obtiendra du SAIO un code d'accès pour leur inscription dans AFFELMAP Lycée. Ils participeront donc à l'affectation par le biais de l'application Affelnet Lycée. <b>Dans le cadre de montée pédagogique, ils seront affectés dans leur spécialité d'origine ou dans une spécialité d'un domaine connexe si l'académie ne dispose pas de la spécialité d'origine.</b></p>
<b>Montée pédagogique en Terminales (professionnelle, générale et technologique)</b>	<p>Les entrants dans l'académie doivent faire une demande d'inscription au Rectorat – <b>Service de la Division des Moyens et de la Vie de l'Elève (DMVE)</b>, à l'adresse mail suivante : <a href="mailto:ce.dmveinscriptions@ac-martinique.fr">ce.dmveinscriptions@ac-martinique.fr</a>. Une décision d'inscription leur sera notifiée dans un établissement et cela en fonction des places disponibles.</p> <p><b>Cf. Fiche 2 à remplir (DMVE)</b></p>
<b>SAISIE DES VŒUX</b> <b>9 Mai et jusqu'au 10 Juin</b>	
<b>Procédure de saisie sur AFFELMAP (uniquement pour les élèves hors académie, du CNED et CFA)</b>	<p>A partir d'Affelnet-lycée, l'établissement d'origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Cliquez sur le bandeau « Calendrier des académies » (ouvre l'application AFFELMAP) puis cliquez sur l'académie concernée (Martinique)</li> </ul> <p>L'établissement a accès à une page d'information sur laquelle figure notamment les modalités d'affectation de l'académie. Sur cette page l'établissement pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Saisir les vœux individuels de vos élèves concernés (selon les dates indiquées)</li> <li>→ Consulter les résultats de l'affectation de vos élèves (selon les dates indiquées)</li> </ul>

	<p>→ Consulter de manière individuelle les résultats de l'affectation (selon les dates indiquées)</p> <p>Par la suite, l'établissement d'origine clique sur « Saisie simplifiée en établissement » (pastille verte) lorsque la saisie des vœux est ouverte (quand la saisie n'est pas ouverte la pastille est rouge).</p> <p>→ Cliquez sur le lien « s'inscrire »</p> <p>→ Renseignez les champs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etablissement (N° UIA)</li> <li>○ Téléphone</li> <li>○ Adresse mél</li> <li>○ Confirmation mél</li> </ul> <p>→ Cliquez sur le lien « s'inscrire » afin d'obtenir votre mot de passe qui sera envoyé sur l'adresse mél saisie (tenir compte du décalage horaire).</p> <p>Quand vous aurez obtenu votre mot de passe, vous devrez retourner sur le « Calendrier des académies » puis cliquez sur l'académie concernée et ensuite sur « Saisie simplifiée en établissement »</p> <p>→ Saisir le N°UIA de l'établissement et le mot de passe reçu par mél.</p> <p>→ Pour ajouter un élève, cliquez sur le lien « Ajouter », puis saisissez le n° INE du candidat, validez et renseignez tous les champs jusqu'à la saisie des notes.</p> <p><b>Dans tous les cas, l'établissement d'origine se rend sur AFFELMAP pour compléter le dossier de l'élève.</b></p>
<p><b>Procédure de saisie des vœux sur le TSA (élèves de 3<sup>ème</sup> uniquement)</b></p>	<p>Saisie des vœux par la famille sur le <b>Téléservice affectation</b>. Le téléservice Affectation est accessible par EduConnect pour les parents d'élèves de niveau 3<sup>ème</sup>, scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat de l'éducation nationale.</p> <p>Il leur permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ De consulter les offres de formation post-3<sup>ème</sup>, proposés via Affelnet par les académies et d'obtenir de l'information sur le contenu de ces formations et les procédures d'admission (à partir de mi-avril) ;</li> <li>→ De saisir et enregistrer leurs demandes de poursuite d'étude (de mi-mai à début juin) ;</li> <li>→ De consulter les résultats à leurs demandes (fin juin - début juillet).</li> </ul> <p><b>Dans tous les cas, l'établissement d'origine se rend sur AFFELMAP pour compléter le dossier de l'élève (LSU ; décision d'orientation ; ...).</b></p>
<p><b>RESULTATS DE L'AFFECTATION</b></p>	
<p>A l'issue de l'affectation, les résultats seront consultables par la famille pour la 1ère session via le Téléservice affectation (palier 3<sup>ème</sup>).</p> <p style="text-align: center;"><b>Pour les autres élèves, se rapprocher de l'établissement d'origine.</b></p>	
<p><b>INSCRIPTION</b></p>	
<p>Dès réception des résultats de l'affectation, la famille doit se rapprocher du lycée d'accueil, afin de procéder à l'inscription.</p> <p>Une famille qui se trouverait empêchée pour procéder aux inscriptions aux dates prévues devra donc nécessairement prendre l'attache de l'établissement d'accueil dans les meilleurs délais.</p> <p>Un deuxième tour d'affectation est organisé pour les élèves non affectés à l'issue du tour principal.</p>	

**Demande d'inscription en 2<sup>nd</sup>e générale & technologique ; 2<sup>nd</sup>e professionnelle ; 1<sup>ère</sup> année de CAP ; 1<sup>ère</sup> technologique ; 1<sup>ère</sup> professionnelle**

Motif :  Sortant du privé     CFA     CNED     Entrant dans l'académie  
 hors contrat

**Identité de l'élève**

Nom et prénom de l'élève : .....

Date de naissance : ...../...../.....

**Responsable légal(e) de l'élève**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Tél.: ..... Mail : .....@.....

**Scolarisation en 2021/2022**

Classe	Etablissement	Filière	EDS	Options
.....	.....	.....	.....	.....

**Scolarisation demandée en 2022/2023 (en fonction des places disponibles)**

Classe	Etablissement	Filière	EDS	Options
.....	.....	.....	.....	.....

J'atteste l'exactitude de l'ensemble des renseignements portés sur ce dossier

Fait à ....., le ...../...../.....

**Signature du responsable légal**

**Photocopie des pièces justificatives à joindre obligatoirement au dossier : tout dossier incomplet ne sera pas traité**

- Copie des pages du **livret de famille** sur lequel doivent figurer **les parents et l'élève concernés**
- Récapitulatif de saisie des vœux signés par les parents
- Copie bulletins de l'année scolaire en cours (si possible le numéro 3 qui mentionne l'orientation scolaire)
- Copie d'un **justificatif de domicile à l'adresse de la demande à la Martinique de moins de 3 mois** (facture EDF, eau, quittance de loyer ou copie de bail).

Le dossier **COMPLET** doit être adressé par mail à : [affelnet-lycee972@ac-martinique.fr](mailto:affelnet-lycee972@ac-martinique.fr)

## Demande d'inscription au Lycée d'enseignement général ou professionnel d'élève issu d'un établissement Public ou Privé, de la 2<sup>nd</sup>e à la Terminale

Motif :  Déménagement dans l'académie  Sortant du privé  Entrant dans l'académie

### Identité de l'élève

Nom et prénom de l'élève : .....

Date de naissance : ...../...../.....

### Responsable légal(e) de l'élève

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Tél.: ..... Mail : .....@.....

### Scolarisation en 2021/2022

Classe	Etablissement	Filière	EDS	Options
.....	.....	.....	.....	.....

### Scolarisation demandée en 2022/2023 (en fonction des places disponibles)

Classe	Etablissement	Filière	EDS	Options
.....	.....	.....	.....	.....

J'atteste l'exactitude de l'ensemble des renseignements portés sur ce dossier

Fait à ....., le ...../...../.....

**Signature du responsable légal**

**Photocopie des pièces justificatives à joindre obligatoirement au dossier : tout dossier incomplet ne sera pas traité**

- Copie des pages du **livret de famille** sur lequel doivent figurer **les parents et l'élève concernés**
- Copie bulletins de l'année scolaire en cours (si possible le numéro 3 qui mentionne l'orientation scolaire) ou un certificat de scolarité
- Pour les **entrants** dans l'académie et **ceux qui emménagent** en 2022 ou en 2023 : Copie d'un **justificatif de domicile à l'adresse de la demande à la Martinique de moins de 3 mois** (facture EDF, eau, quittance de loyer ou copie de bail)
- En cas de séparation**, le jugement établissant l'autorité parentale et fixant la résidence de l'enfant **ou** le cas échéant l'autorisation de scolarisation de l'autre parent et la copie de sa pièce d'identité
- 1 enveloppe à fenêtre timbrée (*uniquement pour les envois par voie postale*)

Le dossier **COMPLET** doit être adressé de préférence par mail au : [ce.dmveinscriptions@ac-martinique.fr](mailto:ce.dmveinscriptions@ac-martinique.fr)

ou par voie postale : **Rectorat de la Martinique - Division des Moyens et de la Vie de l'élève**

Les Hauts de Terreville – 97279 SCHOELCHER Cedex.